



Politique Environnementale

Imaginer et déployer des mobilités sûres et durables au service de Rennes Métropole est notre raison d'être. Aussi, nous nous engageons à accélérer la transition écologique de nos activités et à influencer l'ensemble de notre chaîne de valeur, en s'appuyant sur une démarche ambitieuse, structurée et incarnée au quotidien.

Concrètement, Keolis Rennes Métropole garantit le respect du cadre suivant :

- S'inscrire dans le Plan Climat Air Energie du Territoire
- Respecter nos obligations de conformité réglementaire, et autres engagements contractuels ou volontaires envers nos parties intéressées
- Protéger l'environnement en maîtrisant les impacts environnementaux de nos activités, prévenir les pollutions
- Impliquer nos partenaires stratégiques et nos salariés vers les bonnes pratiques environnementales

Keolis Rennes Métropole déploie pour toutes ses activités les objectifs suivants :

- Encourager les voyageurs à recourir aux mobilités douces et partagées, par l'attractivité des services
- Accélérer la décarbonation de nos activités et planifier l'adaptation climatique
- Réduire les prélèvements en eau
- Réduire la quantité de déchets produits, poursuivre leur valorisation, contribuer à l'économie circulaire
- Adopter des pratiques vertueuses en faveur de la biodiversité

Dans une logique d'amélioration continue, je m'engage à poursuivre la mise en œuvre des moyens nécessaires et confirme la désignation d'un responsable qui veillera, sur tous les sites, à l'efficacité du système de management, en relation avec les acteurs locaux de l'entreprise et la direction Développement Durable et Engagement Sociétal du groupe Keolis.

Nous mettrons aussi à profit notre sensibilité environnementale pour accompagner Rennes Métropole dans ses projets, et participer aux changements de comportements sur les mobilités.

Rennes, le 28 août 2026

BERLOCH Ronan

Directeur Général